

Les @ctu's d'Angervilliers



Printemps 2021



DOSSIER SPÉCIAL

Nos aînés à l'honneur

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Restrospective de la fin de l'hiver	P.6-7
Administration locale	P.8
Centre de vaccination intercommunal de la CCPL	P.9
Tribune Angervilliers citoyens	P.26
Tribune majorité	P.27

COHÉSION SOCIALE

Stop aux violences faites aux femmes	P.10
Opération sacs à pain	P.10

SANTÉ

Infirmières de la maison médicale	P.11
Recherche du médecin	P.11

DOSSIER SPÉCIAL

La doyenne d'Angervilliers	P.12
Nos aînés à l'honneur	P.13-15

ENVIRONNEMENT

STOP aux incivilités	P.16-18
Travaux	P.19
Essonne verte, Essonne propre le 6 juin 2021	P.20
Fleurissement de la commune	P.20
Dans votre jardin	P.21

CULTURE

L'interview de Lode	P.22
La bibliothèque	P.23
Retour en images	P.24-25



Chère Angervilleroise, cher Angervillerois,

Il y a un peu plus d'une année que vous m'avez renouvelé votre confiance et élu la liste que j'avais l'honneur de porter. Une année incroyable...

De semaine en semaine et au vu de l'évolution sanitaire, les élus adaptent les directives gouvernementales tant au niveau scolaire, administratif, qu'auprès de nos aînés, les familles en difficultés et nos associations.

Je ne peux que les remercier sincèrement du travail qu'ils effectuent au quotidien.

Depuis l'élection, de nombreux événements sont préparés mais ne peuvent avoir lieu... Nous espérons que la manifestation « Essonne propre » programmée en avril, se déroulera bien le 6 juin.

Pour vous tous, nous savons combien cette période peut être difficile. Je tiens à nouveau à vous remercier de tous vos efforts permanents depuis mars 2020.

Nous espérons que les beaux jours et la vaccination massive permettront rapidement de nous retrouver pour des moments festifs et conviviaux.

Enfin reprendre la vie associative qui nous manque tant !

Nous souhaitons de bonnes vacances à notre pharmacien Christian, avant une retraite bien méritée fin juin. Nous espérons vous convier à un moment de partage pour le remercier de toutes ces années au service de notre population.

Les bureaux de vote des élections Départementales et Régionales seront ouverts de 8h00 à 20h00 dans la salle polyvalente les 20 et 27 juin, dans le respect des mesures sanitaires obligatoires.

Prenez soin de vous,

Fidèlement

Dany BOYER

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : contact@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr

Accueil téléphonique

le lundi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 19h00
du mardi au vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
le samedi :
9h00 - 12h00



N° Élu d'astreinte
06 45 79 24 35

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 14h00 - 16h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Directeur de la Publication :

Dany BOYER

Comité de Rédaction :

Dany BOYER
Céline GIRARD-MINDEAU
Olivier THEROND
Charles SORCE
Manon MARTIN

Création et réalisation :

Manon MARTIN

Éditeur :

Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :

Mairie, Freepik, Pixabay

Impression :

Imprimé à la CCPL

N° ISSN :

2491-0708

Inscription pour la rentrée 2021-2022

Votre enfant va faire sa rentrée à Angervilliers, nous vous invitons à venir en Mairie muni :

- d'un justificatif de domicile récent
- du carnet de santé de l'enfant
- du livret de famille
- d'un certificat de radiation (excepté pour la petite section de maternelle)

Jobs d'été

Tu souhaites travailler pour la commune pendant l'été ? Si tu es majeur, adresse ton CV et ta lettre de motivation à madame le Maire avant le 15 mai.

Une réponse te sera adressée rapidement.

Inscription sur les listes électorales :

Vous avez jusqu'au 14 mai 2021 pour vous inscrire sur les listes électorales sur <https://www.service-public.fr> ou en mairie.

Prochain rendez-vous électoral les 20 et 27 juin de 8h à 20h

Carte d'identité / passeport

La mairie ne délivre plus de formulaire pour les cartes d'identité. Vous devez faire une pré-demande sur le site :

<https://ants.gouv.fr/>

Les mairies habilitées à délivrer les cartes d'identités et les passeports proches d'Angervilliers sont : Dourdan, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Chéron, Breuillet.

Rappel de recensement citoyen obligatoire :

Votre enfant viens d'avoir 16 ans ? Il doit venir en mairie pour se faire recenser dans les trois mois qui suivent son anniversaire avec sa carte d'identité et son livret de famille. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Plus de renseignements sur : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/recensement-militaire-recensement-citoyen>

Soyez vigilants !

Si quelqu'un se rend à votre domicile en se faisant passer pour les forces de l'ordre en civil, vous pouvez exiger sa carte professionnelle et en cas de doute composez le 17 ! Méfiez-vous également du démarchage et exigez toujours une preuve. Ne faites jamais rentrer quelqu'un chez vous si vous avez des doutes et composez le 17 !

ALLÔ L'astreinte !?

Comme vous le savez, une permanence téléphonique en dehors des horaires d'ouverture de la mairie est assurée par les élus. Ce numéro est à utiliser en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, le week-end et tous les jours fériés.

En cas d'urgence, de feu, d'accident de la circulation, l'appel prioritaire est à donner aux services de secours et d'urgence **18 - 15 - 112** ainsi que les services de la gendarmerie par le **17** quelque soit l'heure.

La dématérialisation

Nous vous avons sollicité pour connaître vos préférences en matière de support de communications. Pour rappel, nous souhaitons connaître votre souhait de passer à la dématérialisation. Sur les quelques 630 boîtes aux lettres que compte notre village, 94 réponses nous ont été retournées. Les votes s'expriment ainsi, 39 pour la dématérialisation et 55 refusent de perdre le support papier. Nous ne pouvons pas vraiment considérer que la population soit très bien représentée, aussi nous nous réservons le droit de poursuivre la réflexion à ce sujet. Merci à ceux qui nous ont répondu.

Les deux crèches intercommunales :

Vous attendez un enfant, vous souhaitez que votre enfant soit accueilli dans un de ces multi accueil intercommunal. Les pré-inscriptions se font auprès du secrétariat de la Mairie.

Multi-accueil à Fontenay-lès-Briis au Domaine de Soucy

2/4, rue du Mont Louvet - 91640 Fontenay-les-Briis

Multi-accueil à Gometz-la-Ville

13, route de Chartres - 91400 Gometz-la-Ville

Plus d'informations sur <https://www.cc-paysdelimours.fr/creches>

Relais assistantes maternelles :

Si vous voulez employer une assistante maternelle agréée prenez contact avec les antennes RAM «Libellule» et «Papillon» de la CCPL.

Plus d'informations sur <https://www.cc-paysdelimours.fr/relais-assistants-maternels-ram>

Rythme Newsletter

Du fait de la crise sanitaire qui empêche toute manifestation, rencontre, événement même minime, la newsletter envisagée en début d'année voit son rythme de diffusion remis en question. Nous serons heureux de vous la faire partager dès lors que la vie reprendra un cours ordinaire. Merci de votre compréhension

Fête de la peinture

L'édition 2021 de la fête de la peinture est reportée en 2022 au vu du contexte sanitaire actuel.

BEAUTY MOBIL

Nous souhaitons la bienvenue, et surtout la réussite au BEAUTY MOBIL ! Cette entreprise audacieuse et courageuse d'institut de beauté itinérant, crée par Nadège Claveau, une enfant du pays, sera sur notre belle commune très prochainement. Bonne route Nadège !

BEAUTY MOBIL 06.73.61.80.06



Masques solidaires : Erratum

Madame LEDUC, Madame PALLIX et Madame SERVANT ont été très actives lors de l'opération masques barrières solidaires, qu'elles soient ici spécialement remerciées.

RETROSPECTIVE DE LA FIN DE L'HIVER

Pour un quotidien de solidarité !

Le mois des journées dédiées pour que tout change, et qui rappelle que rien ne change pour les soignants, pour les aidants, des familles touchées par la maladie, le handicap, les violences conjugales, le droit des femmes.

A défaut de pouvoir se mobiliser collectivement en présentiel, petit tour d'horizon des mobilisations virtuelles qui se sont déroulées durant le mois de mars et d'avril:



8 mars, journée internationale des droits de la femme.

Si le droit de vote des femmes date officiellement de 1944, il faut se rappeler qu'elles étaient convoquées lors des états généraux et conseils communaux, mais que ce droit leur a été enlevé au cours du 16^{ème} siècle.

Si certaines ont pu braver les interdits comme Kathrine Switzer qui a couru le marathon de Boston en 1967 malgré les tentatives d'exclusion d'un organisateur masculin scandant « dégage de ma course...! », ce ne sera pourtant qu'en 1972 que le marathon de Boston acceptera les femmes, et seulement en 1979 pour celui de Paris.

Si Simone Veil a obtenu, en 1974, pour chaque femme française le droit à l'avortement et Thérèse Clerc a également marqué l'histoire de la libération des femmes dans les années 70; si le droit au travail depuis 1965, ou bien le droit d'ouvrir un compte en banque semblent acquis, il n'en reste pas moins que les droits des femmes restent bafoués dans nombre de foyers, nombre de pays.

Seulement 58 pays autorisent l'avortement sans condition, et dans au moins 16 pays, on ne reconnaît pas la majorité juridique aux femmes et elles doivent demander l'avis à un tuteur masculin pour voyager, voir un médecin, travailler. Le rappel de telles situations n'a d'autre but que d'allumer la flamme de la solidarité pour soutenir à notre manière les femmes en souffrance que nous trouverions sur notre chemin, l'égalité salariale est en travail entamé depuis suffisamment longtemps pour que le but « travail égal - salaire égal » soit atteint avant la fin du 21^{ème} siècle.



21 mars, journée mondiale de la sensibilisation à la Trisomie 21

Sous le slogan, « être différent, c'est normal non ? » Cette action consiste à porter des chaussettes dépareillées, symbole de l'expression de la déficience mentale, et preuve s'il en est que porter des chaussettes dépareillées n'enlève pas la réalité de la condition humaine, et que c'est bien la société et certains codes qui créent la situation de handicap. Le syndrome de Dawn, autre nom de cet accident génétique, s'exprime selon chaque individu plus ou moins fort, favorisant plus ou moins d'autonomie de vie. Portons des chaussettes dépareillées toute l'année, pour soutenir simplement les familles !



Mars Bleu

Faites vous dépister ! tout le mois et très important, le mois de la prévention des cancers colorectaux. Cette maladie, qui touche 45 000 hommes et femmes peut être guérie dans 90% des cas dès lors qu'elle est détectée précocement. Cette campagne de dépistage, initiée en 2009, destinée aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans met en lumière un type de cancer qui, grâce à un test immunologique gratuit adressé aux personnes concernées, est guérissable !

Si la Covid-19 a empêché de réaliser 93 000 dépistages, il n'en reste pas moins que l'action est en cours, renseignements auprès du département :

Là aussi, vous pouvez porter un ruban bleu pour signifier votre participation à la lutte contre un autre fléau de santé !



La journée de l'Autisme, le 2 avril 2021

Tous en bleu pour la journée de l'autisme !

La solidarité c'est chouette ! Mais la sensibilisation solidaire, c'est super chouette ! Porter du bleu pour montrer sa solidarité est déjà beaucoup, pouvoir en parler en connaissance de cause c'est mieux !

Bon nombre de présentation de l'autisme fait état de la forme Asperger de ce trouble handicapant. Ce trouble très complexe, neurologique, affectant le développement notamment celui de la relation sociale de la communication, mais également de la cognition, est très difficile à appréhender et à comprendre. Surtout lorsque les médias, et les grandes associations présentent les réussites d'intégration de modèles comme Josef Schovanec, savant et autiste, Susan Boyle, écrivaine scientifique, ou bien encore Anthony Hopkins... Comme chaque individu singulier et unique, chaque personne autiste exprime cette singularité.

Or la réalité des familles est tout autre ! Car si chaque individu classique est unique l'expression des maladies, l'est tout autant !! Ce n'est pas parce que la classification des troubles du spectre autistique permet de poser un diagnostic, que l'enfant porteur du trouble va exprimer les mêmes difficultés et les mêmes victoires.

Trop souvent sont oubliées les formes très sévères où les parents se voient contraints de trouver une structure adaptée à leur enfant, ce qui n'est pas aisé en France.

Heureusement dans notre petite Essonne, la MJC les 3 Vallées, dont Angervilliers dépend, accepte d'accompagner Edgar, 20 ans, autiste, comme les autres jeunes qui en ont besoin. Sa maman Isabelle, dont le quotidien est loin d'être ordinaire depuis l'arrivée bouleversante de son fils ! Il en faut du courage, du soutien et tant d'autres qualificatifs pour avancer pas à pas dans notre société qui a caché le handicap pendant tant de siècles ! Changeons le regard, faisons bouger les lignes.



ADMINISTRATION LOCALE

LES COMPÉTENCES TERRITORIALES - MIEUX VOUS SERVIR

La démocratie locale ce millefeuille administratif

Vous êtes nombreux à nous solliciter pour connaître les actions municipales dans tous les domaines et notamment ceux qui ont été transférés à la CCPL, ou bien qui appartiennent au département. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Chaque collectivité est dotée d'un ensemble de compétences répertoriées selon des domaines, mais indissociable de la clause générale de compétence. Qu'est ce qu'une compétence ?

Par exemple, au niveau communal ou intercommunal, l'action sociale (CCAS), la formation, l'enseignement (entretien des écoles maternelles-primaires), la culture (bibliothèque, manifestations...), les loisirs (subventions sportives), ... Ces exemples non exhaustifs peuvent permettre de comprendre ce qu'il est possible d'envisager à un niveau communal et à un niveau intercommunal.

Quelles sont les compétences en matière d'emploi, d'aides à domicile, d'ordures ménagères, de dépôt sauvage, de circulation, à qui incombent - elles ? ..

La mutualisation des biens et des services afin de valoriser les moyens, les savoirs-faire spécifiques et les territoires d'action est le levier qui a été trouvé pour mieux vous servir.



MJC DE LIMOURS

Accompagnement
Administratif & Numérique

NOTRE MISSION
Pour les particuliers de plus de 60 ans rencontrant des difficultés pour :

- Accéder à internet
- Faire des démarches en ligne
- Rédiger des courriers

Prendre rendez-vous auprès de NOA-CLIC :
au 01 69 80 59 72 ou par mail à noa@hpgm.fr

MJC de Limours 1 rue Michel Berger - 91470 Limours - 01 64 91 17 80 - www.mjclimours.fr

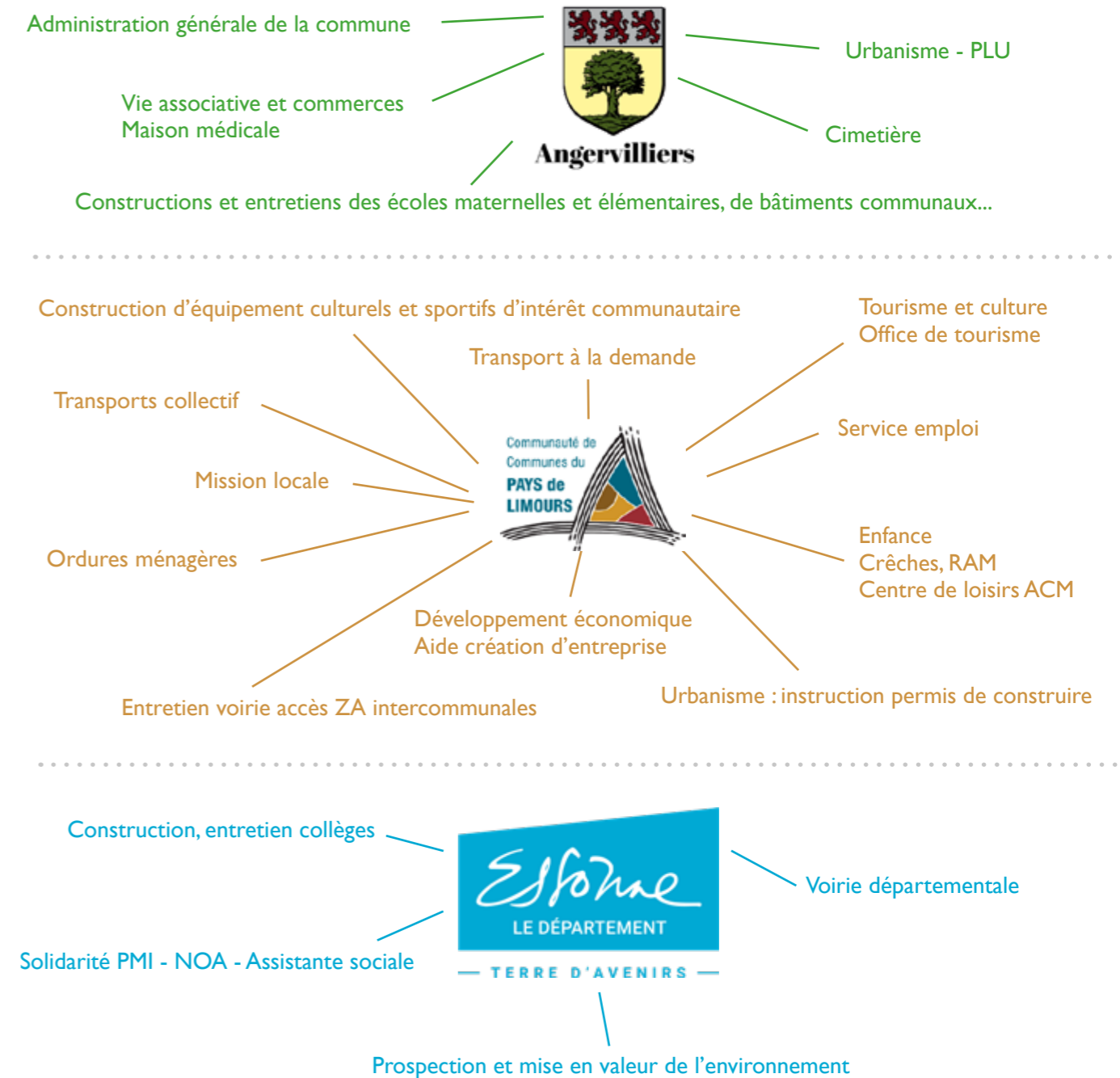
C'est ici que s'explique la création des établissements publics de coopération intercommunale, appelées EPCI. La ville d'Angervilliers appartient à certains de ces groupements de communes afin de bénéficier de services que seule la commune ne saurait assurer au regard des moyens financiers qui sont les nôtres.

Petit point d'éclairage :

- Une aide ponctuelle ? Le CCAS à votre écoute et vous dirige vers d'autres entités le cas échéant.
- Besoin d'une assistance sociale, du dispositif de télé assistance, au sein de la structure dédiée NOA au Département vous serez accompagnés.
- L'Emploi, c'est le service emploi à la CCPL qui vous accueille et la mission locale des 3 Vallées pour les 16-25 ans.
- Les services de ramassage des déchets, l'eau, les eaux usées rendez-vous dans les EPCI dédiés (SIREDOM - SEOE - Syndicat de l'Orge).

La Région est également un partenaire aux compétences propres que nous ne manquons pas de solliciter pour les grands projets de notre commune. Nous poursuivrons cet apport de connaissance dans les prochains dossiers Actus !

A titre d'exemple, voici une présentation succincte



CENTRE DE VACCINATION INTERCOMMUNAL DE LA CCPL.

Un centre de vaccination intercommunal est ouvert depuis le 25 janvier 2021. Celui-ci, comme tous les centres nationaux, accueille tous les citoyens, quelque soit leur territoire de résidence, en fonction des âges et / ou pathologies associées comme imposé. Les rendez-vous se prennent uniquement sur la plateforme DOCTOLIB.

Les créneaux sont ouverts, dès confirmation du nombre de doses par la préfecture par le centre de vaccination. Le centre adapte, de semaine en semaine les créneaux, en fonction des horaires des agents et des disponibilités des infirmiers et médecins. Si le centre n'a pas la possibilité de répondre favorablement, les doses sont transmises à des centres plus importants. AUCUNE DOSE N'EST PERDUE !

Nous tenons à remercier le personnel communal qui a recensé, et aidé nos aînés n'ayant pas accès à DOCTOLIB. Merci également aux élus qui ont conduit celles et ceux qui n'étaient pas véhiculés.

STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Noustoutes est un collectif qui vise à sensibiliser l'opinion à la question des violences faites aux femmes. Noustoutes affirme que la prise de conscience est un moyen efficace et incontournable pour faire diminuer ces violences.

Encore aujourd'hui, le déni est un discours très répandu. L'impunité des agresseurs reste la règle, ainsi que la culpabilisation des victimes.

Noustoutes collecte donc des informations précieuses et les communique. Ainsi l'enquête réalisée début 2021 #PrendsMaPlainte montre que plus de la moitié des victimes ayant souhaité porté plainte pour violence conjugale, ou violence sexiste et sexuelle, estiment ne pas avoir été reçues avec respect au commissariat. (voir sur le site www.noustoutes.org)

Noustoutes organise des événements sur tout le territoire, comme la Marche des femmes qui a rassemblé plus de 100 000 personnes en novembre 2019. Noustoutes propose également des formations gratuites en ligne, notamment sur la culture du viol et les violences sexistes et sexuelles.



Un livre vient d'être publié, sous la plume de Caroline De Haas, En finir avec les violences sexistes et sexuelles, manuel d'action. Fin mars des sacs à baguettes «violento-baguettes» ont été diffusés dans des centaines de boulangeries, sur tout le territoire français. Une face de ce sac donnait les numéros utiles aux victimes, l'autre face montrait un violentomètre, outil reconnu de détection des violences pour les victimes. Un comité local NousToutesHurepoix vient d'être créé.

OPÉRATION SACS À PAIN

Pour prévenir les violences conjugales, la mairie a imprimé des Violentomètres sur des sacs à pains qui seront distribués par notre boulangerie « Aux tentations gourmandes ». Cette initiative portée par le collectif « Nous Toutes » a trouvé écho dans notre commune car la condition des femmes est un sujet qu'on ne saurait ignorer. Ce violentomètre, permet de repérer des comportements violents dans un couple et a été créé en Amérique Latine. Nous Toutes précise que cet outil « permet de mesurer le degré de violences dans un couple à partir d'exemples concrets du quotidien, et est reconnu par les associations expertes comme d'utilité publique dans la lutte contre les violences conjugales. »

Merci à Corentin Duhamel et sa famille pour la diffusion dans sa boulangerie. #NousToutes, pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles !

Merci à l'antenne hurepoix91
Référente Anne Caubet
noustouteshurepoix91@gmail.com
noustoutes91@gmail.com

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amis, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanouie	Sassure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaisse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, appels	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	Tisole de ta famille et de tes proches	Toblige à regarder des films pornos	Thumile et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	*Pète les plombs* lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	Toblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme		
PROFITE Ta relation est saine quand il...					VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...					PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...														

Numéros importants

En Essonne, pour les femmes victimes de violences, vous pouvez appeler le **3919** (lundi au samedi, de 9h à 19h) ou contacter :

Parole de femmes Le Relais (91) - FNSF : joignable au **01 64 89 76 40** 9h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

CIDFF 91: permanences juridiques et secteur pro accessibles du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au **01 60 79 42 26**.

En cas d'urgence, appelez le **17** ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au **114**.

En Essonne, pour les enfants victimes de violences,

vous pouvez appeler le **119**, vous rendre sur <https://www.allo119.gouv.fr/> ou contacter le centre de recueil des infos préoccupantes pour les mineur.e.s : crip@cd-essonne.fr

En Essonne, voici les commissariats dans lesquels sont présents des intervenants sociaux spécialisés dans la prise en charge des victimes de violences :

EVRY Secteur Police 01 60 76 70 40

EVRY Secteur Gendarmerie 01 60 46 46 88

Juris Secours : joignable pour sa permanence « Point Écoute Femmes » au **01 49 51 27 88** ou **01 48 30 81 39** pour une écoute et une aide juridique, administrative et sociale aux femmes et aux jeunes filles en difficulté en Île-de-France.

INFIRMIÈRES DE LA MAISON MÉDICALE



Je me présente, je suis Julie Fidalgo, infirmière diplômée d'État depuis 2012, j'ai effectué mes études aux Hôpitaux de Paris. Après mon diplôme, j'ai travaillé dans plusieurs services à l'hôpital de Bligny jusqu'en 2017. J'ai découvert le libéral en 2015, où je remplaçais dans plusieurs cabinets dans la région.

Je me suis installée à la maison de santé d'Angervilliers en 2019 après le départ de ma prédécesseure, et ma collègue Bérengère Halley m'a rejoint en 2021.

Nous travaillons sur la commune d'Angervilliers et sur les communes alentours.

Nous travaillons principalement à domicile, et au cabinet sur RDV. Nous prenons en charge tous les soins infirmiers, même en période de COVID, ainsi que les tests PCR et antigéniques.

Durant cette période plutôt difficile, nous n'avons jamais arrêté notre activité, la continuité des soins a toujours été maintenue, notamment grâce à notre remplaçante Isabelle.

La mairie et la pharmacie nous ont fourni du matériel pour pouvoir se protéger, notamment durant le premier confinement où le matériel était plutôt difficile à trouver.

Nous avons été agréablement surprises de l'aide proposée par des habitants de la commune, notamment pour nous fournir des masques, et même des petites gourmandises pour garder la forme ! Nous les en remercions énormément.

Nous restons joignable tous les jours sur le numéro du cabinet au **09.71.53.58.09**.

Nous souhaitons à tous les habitants de la commune, de prendre soin de vous, et de vos proches en cette période difficile.



RECHERCHE DU MÉDECIN

Nous ne relâchons pas nos efforts et contacts. Nous avons élargi les supports de diffusion.

LA DOYENNE D'ANGERVILLIERS



La doyen de notre village s'appelle **Alexandrine RENAULT**, également appelée Olga, elle est née le 27 août 1922 à Angervilliers et y est restée toute sa vie.

Son père était scieur de long (*Le scieur de long est une personne dont le métier consiste à débiter avec une scie des troncs d'arbre dans leur longueur, c'est-à-dire dans le sens du fil.*) et sa mère ouvrière agricole, comme elle.

Alexandrine s'est mariée le 6 janvier 1945 avec Roger et ils ont eu deux enfants, Geneviève et Robert, puis par la suite Jeanne qui est arrivée à 8 ans de la DDASS. Elle a également 8 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Actuellement en maison de retraite, elle nous a confié son ressenti sur la période actuelle qu'elle trouve très triste et le manque de contact avec ses enfants qui est difficile à vivre.

Elle occupe ses journées en jouant aux dominos et aux cartes avec ses ami(e)s, par de la lecture et des promenades dans le jardin. Avant la pandémie elle partait faire des séjours dans l'Indre, ces escapades lui manquent beaucoup.

Alexandrine nous a également partagé les moments marquants de sa vie. La période qu'elle a préféré se situe entre les années 70 et 2010 et la période la plus triste qui a brisé sa jeunesse fut la guerre. Devenir grand-mère a été l'un de ses meilleurs souvenirs. Quant au monde d'aujourd'hui elle le trouve fou avec des gens jamais satisfaits.



Avec un si bel âge nous nous sommes demandés quelle invention Alexandrine avait préféré découvrir, et la réponse ne se fit pas attendre, l'eau courante et la machine à laver qui ont considérablement améliorés son quotidien !

Elle a un grand regret, celui en 1957 de ne pas être restée vivre en Corrèze où la vie aurait été plus facile pour elle et son mari professionnellement. En 2005 elle a fêté ses 60 ans de mariage à la mairie d'Angervilliers.



Alexandrine va fêter ses 99 ans au mois d'août sans penser pouvoir atteindre cet âge un jour !

Elle trouve que la vie passe très vite et encore plus quand on vieillit. Sa santé a des hauts et des bas mais pour elle son secret de longévité c'est probablement une vie saine à la campagne qui a du lui réussir.



NOS AÎNÉS À L'HONNEUR

Pour ce premier Actu's 2021, nous célébrons le Printemps mais également des Angervillierois aux racines profondes dans notre beau et cher village.



Olga Renault à gauche, Annick Baron à droite

Commençons par **Mme Baron**, née à Angervilliers, en lieu et place d'une « pièce aux volets bleus » proche de notre salle polyvalente actuelle, elle se souvient de la salle du conseil municipal comme d'un grenier à grains. Elle a même partagé de doux moments très jeune dans l'actuelle salle de la Grange, qu'elle appelait la Salle de Jeux, tandis que le beurre se faisait juste en dessous !

Ses parents sont arrivés en 1936 comme « garçons jardiniers », dans ce qui était la grosse ferme du village autour du colombier actuel. Lorsque leur maman est décédée prématurément, sa soeur ainée et elle ont été soutenues par Olga Renault, notre doyen ! Son parrain n'est autre que Gilbert Lheureux le frère d'Olga !

Sa mère travaillait dans une usine dans laquelle son père a également été embauchée après la vente du château aux « eaux Perrier ».

Au décès de sa maman, ils ont dû déménager en plein hiver, c'était en février 1956, car ils ne reprenaient pas les ouvriers ! Elle se souvient que les affaires de la famille ont été jetées au pied du Colombier et qu'ils ont emménagé en suivant dans un tout petit 3 pièces proches de la pharmacie actuelle.

Mme Baron a été embauchée comme « bonne à tout faire » à l'âge de 14 ans, auprès des propriétaires du château, pour aider sa soeur ainée, devenue cheffe de famille par la force des choses.



Sa vie est passée très vite, car elle a toujours travaillé, elle garde d'excellents souvenirs du village et de ses 513 habitants aux alentours de ses 12 ans. Elle n'oubliera jamais sa communion et son mariage, mais surtout cette ambiance familiale et conviviale qui régnait dans notre village où tous se connaissaient. Si la voiture qui a amené l'autonomie est une grande invention, elle la considère comme responsable de l'éloignement des individus, et regrette le passage des marchands ambulants (boucher, charcutier, poissonnier de Limours) qui rythmaient agréablement les rencontres et la vie du village. La crise sanitaire a terminé d'éloigner

les gens les uns des autres, et si dorénavant c'est dans son fauteuil la plupart du temps qu'elle attend le renouveau, elle a hâte de retrouver les copains du Club pour jouer, et pourquoi pas reprendre le patchwork et son jardin !

Ses lieux de promenades favoris sont le tour des Quinconces et celui du lotissement de la route de Dourdan, quand bien même elle l'a connu entièrement libre de toute habitation, elle trouve tout cela toujours fort agréable. Durant sa vie elle a beaucoup pensé aux autres, été au service des autres, et si son plus grand regret c'est de n'avoir pas pu s'occuper beaucoup plus de sa fille, elle est ravie d'avoir le privilège d'être grand-mère d'une belle jeune fille de 15 ans. Trouvant le monde d'aujourd'hui très personnel et très individuel, elle se sent triste que les habitants d'Angervilliers ne se disent même plus « bonjour ! ».

Gageons que l'arrivée du Printemps redonne le moral à Mme Baron !



Vous le croisez sûrement avec ses deux bâtons de marche dans le village, né au Pré-St-Gervais en 1926, arrivé à Angervilliers en 1954 comme mécanicien à la briqueterie qui se trouvait au cœur du village à l'époque, **M. Delauzun** malgré les apparences garde bon pied, bon œil !



de Dourdan, ni le garde champêtre qui faisait sonner la trompette pour annoncer les nouvelles ! Rien à voir avec le panneau lumineux !

Si son grand chagrin reste la perte de sa tendre épouse, il reste fier d'être l'heureux papa de 3 enfants, 2 filles et un garçon, grand-père de 7 petits-enfants qui ont eux mêmes fait de lui un arrière grand-père 11 fois ! Il s'enorgueillit humblement de ses 4 arrière-arrières petits enfants qui doivent avoir environ 5 ans.

Il a quitté la chambre de bonne qu'il partageait avec son épouse peu de temps après la naissance de leur première fille, en moins d'un mois. A l'époque, il réalisait la traversée de Paris en métro pour travailler dans l'optique, notamment les microscopes. En lisant « Le Parisien » durant son trajet, il a trouvé cette annonce qui stipulait avec « logement assuré ! », quelle aubaine ! Au guidon de sa moto, il s'est rendu à Angervilliers pour rencontrer le patron, et après discussion, l'entreprise a même envoyé un camion pour le déménagement ! Ils vivaient dans une maison à côté de l'atelier.



A l'époque, une bonne partie de la rue de Bonnelles faisait partie de l'usine puis revenait jusque sur la route de Limours.

Difficile de ne pas évoquer la guerre quand on l'a connue. 1941, ses souvenirs du temps de la guerre sont émouvants avec l'exode, la zone occupée, la ligne à franchir et les avions qui passaient en rase motte qui mitraillaient les routes. Partis à pieds avec un ami et un oncle pour rejoindre une zone libre, il se souvient du monde qui marchait partout, des contrôles, de l'arrestation pendant dix jours lors de sa quête pour rejoindre le Cantal, sa région de cœur.

Grâce à un passeur rencontré pendant ce temps là, il finira son adolescence à l'abri jusqu'à la libération, où il rencontrera sa femme en 1952, et poursuivra sa vie d'adulte à Paris, puis à Angervilliers.

A l'époque, il se souvient qu'il y avait 3 cafés et ça, ça lui manque ! Il y avait, un café journaux tabac, un café restaurant et épicerie quincaillerie, un restaurant hôtel sur la route de Dourdan, ainsi qu'un boucher-charcutier. Sans oublier les commerçants ambulants qui animaient le village, y compris quelqu'un qui prenait le linge ! Il n'a pas oublié Bénito, le coiffeur de la route



S'il reçoit beaucoup de coups de téléphone même sans le confinement, sa vie s'est passée à un bon rythme tant qu'il pouvait s'occuper librement (jardinage, menuiserie, ...) il se sent quand même confiné à longueur d'année. Ses meilleurs souvenirs sont ceux des années de bonheur partagés avec sa femme, l'arrivée de la télévision qui a véritablement bouleversé la vie de l'époque. Les écrans allumés simultanément derrière les vitrines hypnotisaient les passants. Depuis bon nombre d'années déjà, sa vie est rythmée par le passage de la femme de ménage, de l'ostéopathe et de son fils resté dans le coin. Féru de pâtisserie, il aime faire des petits gâteaux, des flans. S'il le faisait pour sa femme, il lui rends désormais

honneur en faisant bénéficier ceux qui lui rendent visite. Ils sont restés mariés presque 65 ans ! Le souvenir heureux de cette grande complicité lui permet de supporter ce monde moderne qu'il qualifie de « fou » les événements récents avec les adolescents lui ont rappelé que dans la cour d'école de son temps, ils jouaient à planter leur couteau dans un tas de sable, et s'ils se castagnaient parfois entre bandes rivales, il n'ont jamais été jusqu'à cette violence avec armes !

Tout lui convient à Angervilliers, même s'il ressent que les gens ne se connaissent plus. Son endroit préféré pour les balades se trouve être la forêt d'Angervilliers. Il l'a connaît comme sa poche, jusqu'à Bonnelles. Il s'y promenait avec son chien et son petit fils, et regrette seulement de ne plus avoir assez de force physique pour continuer de le faire. Ses balades bi quotidiennes le maintiennent bien, alors n'hésitez plus à saluer le Monsieur aux deux bâtons de marche !

M. et Mme Mezin sont arrivés en 1990, lui cherchait une petite maison, avec un grand atelier, elle, dévouée, soutenait son projet ! Ils occupent depuis une maison qui a 300 ans !

Ils ont investi à Angervilliers ce qui fût un des cafés évoqué par M. Delauzun et Mme Baron, mais surtout à l'époque de leur achat, c'était une maison d'Antiquaires.

« Quel bonheur d'emménager dans une grande maison et un petit atelier » plaisaient-ils ! Ils ont eu beaucoup de travaux à réaliser, mais grâce à la qualité de vie d'Angervilliers, ce fût parfaitement supportable.

Lorsqu'on est né en 1934, et 1936 et qu'on a survécu par exemple à 28 mois de service militaire en Algérie, et autant de temps passé seule avec les enfants, certaines contraintes de la vie paraissent moins ardues que d'autres !?

Durant sa vie active, M. Mezin commença comme « pion » au collège, puis contrôleur des impôts et enfin Sous Préfet. Si c'est bien l'uniforme qui a habillé l'artiste, la créativité l'a emporté sur les choix de vie à opérer comme tout un chacun.

C'est grâce à la proximité restante dans le village que Mme Mezin a bien récupéré de son incident de santé survenu proche de la boulangerie et grâce à l'aide de Cécile, la boulangère. Son mari se permet même de qualifier tendrement son épouse d'« inoxydable » !

3 enfants, 5 petits enfants et 4 arrières sont le fruit de leur amour né, lorsqu'ils étaient très jeunes.

Ni les effets de l'âge, ni ceux de la Covid qu'il a eu, n'ont (presque) pas de prise sur ce couple dynamique et cultivé. Lui, artiste peintre, n'a pas refusé de nous prêter un peu de ses œuvres pour célébrer le renouveau que tous espèrent ! Vous serez tous conviés !



Jany et Pierre MÉZIN avec leur petite Marie en 1991, pendant les travaux de reprise de la façade du magasin d'antiquité racheté aux Vienne en 1990



Point de vue du jardin en janvier 2008



Pierre dans son atelier en 2005

STOP AUX INCIVILITÉS !

✗ STOP aux dégradations des biens publics



✗ STOP aux déjections canines



✗ STOP aux dépôts sauvages



- ✗ STOP aux tontes les dimanches et jours fériés
- ✗ STOP aux stationnements gênants
- ✗ STOP à la vitesse excessive en ville
- ✗ STOP au non respect des agents municipaux
- ✗ ...

Recyclage du verre et du papier : des containers sont disponibles route du Marais et route de Bonnelles
Déchèterie de Dourdan : 14 Avenue du 14 Juillet 1789, 91410 Dourdan - 07 57 54 20 61
Déchèterie de Bonnelles : Rue de Villevert, 78830 Bonnelles - 01 30 88 46 15
 Déchèterie de Saint-Chéron : Chemin de la Juinière, 91530 Saint-Chéron
 Déchèterie de Briis-sous-Forges : D152, 91640 Briis-sous-Forges - 06 40 09 44 44

✗ **STOP aux brûlages des déchets verts et autres**



Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc.

Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épiluchures de fruits et légumes

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective)

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Source : essonne.gouv.fr

La commune reste active et intervient immédiatement quand elle est informée de nuisances.

Concernant les constructions des pavillons du secteur sud du Parc du Château :

Des courriers de rappel de l'interdiction de brûlages ont été adressés à toutes les entreprises (copie aux propriétaires). Les gendarmes sont intervenus plusieurs fois.

Nous remercions les familles qui respectent notre environnement et leurs concitoyens.

TRAVAUX RUES DU VAL SAINT-GERMAIN ET DE LA FOSSE AUX MARINIERS

Les travaux d'enfouissements et de réfections avancent bien. C'est grâce au contrat de ruralité d'un montant de 433 913 euros, signé avec le Département et la Région que ceux-ci ont pu en partie être financés. Merci aux riverains pour leur patience et compréhension. Nous travaillons en parallèle à l'amélioration de circulation dans le secteur et à la réduction de la vitesse.



RUES DE L'ÉTANG NEUF ET GLACIÈRE

Récemment des riverains ont vu s'affaisser le trottoir proche de leur lieu d'habitation, et dans ce cadre la municipalité doit faire appel à un prestataire extérieur qui met en sécurité et répond à l'urgence, c'est la raison pour laquelle parfois certains trottoirs sont repris alors qu'en face ce n'est pas le cas. Que tous soient rassurés chaque réfection nécessaire sera étudiée et effectuée.

ROUTE DE DOURDAN

Pour mémoire, les deux chantiers sont suivis par la D.R.I.E.E.



ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE LE 6 JUIN 2021



Envie d'agir pour la nature ?

La protection du patrimoine naturel doit être prise en compte au niveau planétaire, national mais aussi local.

Voilà pourquoi, la commune a décidé d'impliquer ces citoyens lors de l'événement Essonne Verte Essonne Propre!

Venez participer aux actions éco-citoyennes mises en place sur la commune **le week-end du 6 juin 2021.**

Nous comptons sur votre mobilisation pour veiller ensemble sur notre Nature et transmettre un patrimoine naturel préservé aux générations futures.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



Les plantations effectuées : liquidambar (copalme d'Amérique), 3 érables japonais, composition de vivaces à base d'Ancolies, d'Anémones du Japon, de Penstemon, de Stipa, de Pennisetum, de Salvia et d'Aster. Cet ensemble va être mis en valeur sur un tapis de lierre sur le rond point de la place des Copains d'Abord. Également la mise en place d'un ancien outil agricole pour rappeler le caractère rural du village.

Arbustes : Rosa emera, Phlomis, Choisya ternata, Santoline.

Aux abords du rond point : des compositions arbustives, des vivaces et des bulbes afin d'avoir un fleurissement étalé sur toutes les saisons offrant un coeur de village agréable à vivre.



Cette conception paysagère entre dans une démarche de développement durable à savoir le choix d'une palette végétale nécessitant un faible arrosage. Un paillage biodégradable à base de feutre végétal et du BRF (Bois Raméal Fragmenté) afin de réduire la levée des adventices et le maintien de l'humidité du sol.



Tonte du stade, fertilisation et marquage.

Chenilles processionnaires

Campagne de piégeage de la chenille processionnaire aux abords de l'école maternelle.

L'équipe technique a mis en place des colerettes ainsi que des sacs afin de rompre le cycle naturel de reproduction de la chenille processionnaire. En effet la chenille ayant passée l'hiver dans son cocon sur la cime du pin, redescend avec la remontée des températures le long du tronc pour pouvoir s'enterrer au sol pour poursuivre sa mue.

Le piège capture donc ces chenilles très urticantes pour l'humain et les animaux. (interdiction de les toucher et dangerosité)



Frelons

Trois sites vont être définis pour la mise en place de pièges pour les frelons asiatiques. C'est en avril que les fondatrices ressortent de leur lieu d'hivernage afin de reconstruire un nid. Les nids de l'année précédente sont abandonnés et il est très rare qu'une nouvelle colonie s'y installe à nouveau.

Cette méthode de lutte permet de contenir l'invasion du frelon asiatique néfaste pour les abeilles et potentiellement dangereux pour l'homme.

Si vous voyez un nid, n'essayez pas de le détruire vous même et faites appel à un professionnel de la désinsectisation. Une mauvaise intervention crée la multiplication de nids dans un rayon de 100m du lieu de destruction.



Moustique tigre

Ce moustique est plus virulent que celui qu'on a l'habitude de rencontrer. La femelle pique tout au long de la journée et occasionne des boutons et plus fortes réactions allergiques.

L'arrivée des chaleurs est synonyme de l'arrivée de ce nouveau nuisible. Le bon réflexe à avoir est de ne pas laisser de l'eau stagnante dans votre jardin (des coupelles de pot de fleurs, des gouttières mal entretenues, des bâches de protection...)



Plus d'informations sur : agriculture.gouv.fr

DANS VOTRE JARDIN

Charles notre expert des espaces verts vous donne ses meilleurs conseils pour entretenir votre jardin au printemps.

- C'est le bon moment pour réaliser vos travaux d'engazonnement, de regarnissage, de fertilisation.
- La taille des rosiers pour les retardataires.
- Pour les amateurs de potager vous pouvez commencer à faire vos semis sous chassis pour préparer vos plantations en terre à la mi mai après les Saints de glace (du mardi 11 mai au jeudi 13 mai pour cette année 2021).

⚠ Les haies de jardin sont des milieux de nidification il faut privilégier leur taille à partir de juin afin de préserver l'habitat naturel des oiseaux.

Les travaux de désherbage :

Désherber sans pesticide c'est possible ! Pailler vos massifs avec divers matériaux que vous trouverez en jardinerie, par exemple le paillis de lin. Sur des petites surfaces il est possible de désherber avec de l'eau bouillante (joints des pavés, bordures, escaliers...) Évitez le sel et le vinaigre qui polluent les sols. Sur les surfaces dures il est possible de faire comme les employés communaux avec le retrait des herbes indésirables à l'aide du rotofil ou coupe-bordure.





L'interview de Lode

Bonjour, tout d'abord une présentation s'impose. Qui êtes-vous ? Comment avez-vous choisi votre nom d'artiste ?

Je m'appelle Laurence Desamber, plus connue sous mon nom d'artiste Lode. Je suis sculptrice autodidacte, née en 1975 à Orsay dans l'Essonne. Mon nom d'artiste est la contraction de mon prénom et de mon nom de jeune fille.

J'ai longtemps travaillé dans l'éducation spécialisée. J'ai commencé à sculpter en 2000 en même temps que j'exerçais mon métier. Si la sculpture est un moyen d'expression et un outil éducatif de premier plan, je me suis vite rendu à l'évidence que c'était aussi pour moi un exutoire, une véritable exploration intérieure.

Justement où puisez-vous votre inspiration ?

J'ai toujours été passionnée par les sculptures antiques et symboliques pour ce qu'elles dégagent en termes d'émotions mais aussi pour le message qu'elles transmettent. Les sentiments qui m'animent font émerger l'idée d'une sculpture. Petit à petit j'ai développé mon propre univers, ma propre identité artistique, avec des supports différents.

Quels sont vos supports favoris ?

J'ai exploré différentes matières : le plâtre, l'argile, la pierre, le bois et je dois avouer que chaque matière est source d'inspiration. Je suis toujours en recherche de nouveaux supports. Dernièrement, j'ai utilisé une roue de vélo et une poêle pour « Gaïa » une sculpture engagée dans la protection de l'environnement.

Il s'agit donc d'un véritable travail exploratoire ?

Oui, on peut dire ça. J'ai étudié l'expression corporelle en m'intéressant à la manière dont les émotions transforment les corps.

Effectivement, au regard de vos œuvres on constate cette recherche de mouvement mais vous vous intéressez aussi aux visages.

Oui, la réalisation des visages m'a demandée une approche particulière. Ce qui m'intéresse, comme pour les corps d'ailleurs, c'est de considérer le visage comme un miroir aux multiples facettes avec des émotions parfois contradictoires.

Aujourd'hui, j'utilise mes expériences artistiques pour créer des sculptures plus engagées, que ce soit pour la cause des femmes, la liberté d'expression ou pour l'environnement.

Finalement votre projet, s'il était une évidence, n'en demeure pas moins le résultat d'une lente et riche maturation ?

Oui, c'est vrai que devenir artiste professionnel était un rêve de longue date. J'ai passé 18 ans à sculpter sur mon temps libre et j'ai décidé de sauter le pas. J'ai ainsi ouvert un nouveau chapitre de ma vie en faisant de ma passion mon métier. Me voilà désormais artiste auteure professionnelle.

Finalement ce choix n'est qu'une suite logique pour vous, non ?

Tout à fait. Dans les différentes structures éducatives où j'ai travaillé, j'ai toujours utilisé comme support la sculpture car je suis convaincue de ses bienfaits thérapeutiques. Par ailleurs, l'Art est pour moi aussi un engagement dans ce qu'il donne à voir de notre société et des questions qu'il suscite. Je me suis toujours engagée pour des causes qui me tenaient à cœur. Aujourd'hui, je souhaite poursuivre cet engagement au travers de mes œuvres.

Vous voilà donc installée à Angervilliers depuis quelques années, vous avez donc trouvé votre lieu pour votre inspiration ?

Oui, mon installation familiale à Angervilliers est un vrai choix de vie. Mon atelier est chez moi ce qui me permet d'être plus libre pour créer. Je peux concilier vie de famille et vie professionnelle et cela n'a pas de prix !

Une nouvelle page de votre vie s'ouvre donc avec conviction et sérénité ?

Oui, bien-sûr. J'ai été aussi confortée dans mon choix lorsque j'ai reçu, en mars 2020, le prix de l'Assemblée nationale au Salon de Printemps de Dourdan. C'est vrai que le contexte sanitaire freine mon élan pour exposer mes œuvres mais j'ai un salon prochainement au Domaine de Dampierre en Yvelines. Nous avons également la chance, nous artistes, d'avoir d'autres moyens d'exposer par le biais des réseaux sociaux. Je dois dire que ce soutien renforce ma conviction et motive fortement la création.

Pour résumer, qu'elle est votre démarche artistique ?

C'est de « Faire vivre la matière grâce aux émotions qui s'en dégagent ».

Explorer ses émotions, créer la vie et provoquer des questionnements sur soi, l'individu, la société est le fil rouge de mon travail.

J'aime me connecter à la matière, à ses contraintes, à ce qu'elle provoque comme sensations tactiles. Je cherche celle qui correspond le mieux à mon état d'esprit : partir d'une idée précise ou garder une certaine liberté, laissant place à l'improvisation.

Le choix de la matière nourrit mon imaginaire, fait émerger l'idée et participe à la symbolisation de la sculpture.

Un dernier mot en tant qu'Angervilliéroise ?

Je me suis épanouie personnellement et professionnellement dans ce village. Je suis heureuse de partager ma passion avec les habitants au travers de cet échange. Je me rend bien sûr disponible pour répondre aux éventuelles sollicitations pour parler de mon art et transmettre ma passion.

Merci beaucoup pour cet interview.

Tout ce qui peut mettre l'art en avant n'est jamais une démarche vaine.

Interview réalisée par Olivier Théron

www.lode-sculpteure.com
contact@lode-sculpteure.com
06 16 45 89 09

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est restée ouverte et les bénévoles ont maintenu l'accueil au Colombier. Nous adaptions selon les modifications de directives de couvre feu leurs horaires pour toujours vous permettre d'accéder à ce service. Nous remercions ici Mme Françoise Leduc, Mme Christiane Dheilly, M. René Giraud, M. Marc Duhamel, Mme Sophie Laubier, et Mme Christine Palix, nos bénévoles.

70 ouvrages dont 45 pour les enfants sont arrivés et ces nouveautés qui vous sont proposées, ne feront pas ombre à la nouvelle commande qui est prévue en mai !



Le Colombier

Vous êtes autorisés à vous déplacer jusqu'à eux, où vous serez accueilli chaleureusement et dans le respect des gestes barrières. Bougez, lisez à Angervilliers !





* Patrice Guillemet



* M.M



M.M



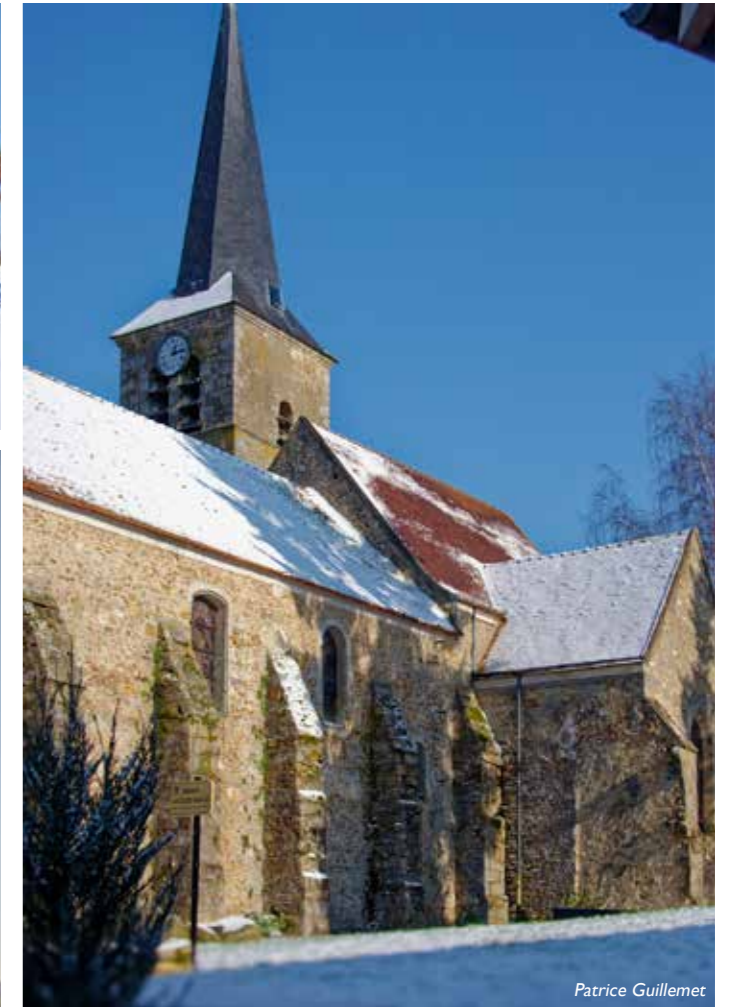
M.M



Marie-Christine Bonnet



Patrice Guillemet



Patrice Guillemet



M.M



Patrice Guillemet



Patrice Guillemet

TRIBUNE ANGERVILLIERS CITOYENS

Il y a un an, Angervilliers faisait un choix politique l'engageant pour les 6 ans à venir au début d'une crise sanitaire qui, un an plus tard, continue de rythmer le quotidien de chacun d'entre nous.

Nous profitons de cette tribune pour adresser nos pensées à celles et ceux qui ont perdu un proche durant cette crise.

Vos élus Angervilliers Citoyens oeuvrent depuis pour le plus grand nombre en respectant la charte citoyenne élaborée lors de la campagne: transparence et participation citoyenne.

La tribune que vous êtes en train de lire et un des résultats obtenus puisque, même s'il a fallu pas moins de deux recours gracieux pour l'obtenir, c'est la première fois que le droit élémentaire d'expression de l'opposition est inscrit dans un compte-rendu municipal.

Nous souffrons donc tous à notre niveau de cette crise qui perdure et pensons que se projeter dans l'avenir reste un bon moyen de mobiliser et d'espérer.

À ce titre, nous sommes impatients d'accueillir de nouveaux habitants. Ce projet d'aménagement du parc du château pose cependant des questions pratiques auxquelles les réponses manquent.

Quel en sera l'impact sur le village ? Y a t'il eu des projections notamment au niveau des écoles ? Quid des logements sociaux et de l'aménagement de la zone nord ?

Plus largement, notre village s'inscrit dans un territoire dont nous ignorons les interactions entre les membres et les projets portés en commun. Là encore, l'information manque et comment attendre une participation des citoyens si on ne les inclus dans aucune démarche ?

Face à ces enjeux, notre action restera à fois positive et vigilante.

Positive car nous voterons toutes les propositions utiles au village.

Vigilante car nous nous opposerons à tout ce qui s'éloigne de notre conception du fonctionnement démocratique du village.

Contact:

Facebook: <https://www.facebook.com/angervillierscitoyens/>

Blog: <http://associationangervillierscitoyens.over-blog.com/>

La campagne a fait l'objet de nombreuses promesses de la part de la majorité. Nous serons attentifs à en observer le bien-fondé.

En attendant, après un an d'installation et de gestion de la nouvelle équipe municipale, nous nous demandons toujours de quelle manière le citoyen est considéré puisqu'il est exclu de tout ce qui devrait le concerner.

La gestion de la crise sanitaire nous a montré les limites d'un pouvoir centré sur une personne, du manque d'échanges et du rôle véritable d'un conseiller municipal dans cette configuration particulière qui perdure depuis des années.

Fidèles à nos engagements, vous pouvez nous joindre sur angervillierscitoyens@outlook.com et vous tenir informé quasiment au jour le jour sur notre page Facebook et notre blog.

A bientôt.

Vos élus Angervilliers Citoyens

TRIBUNE MAJORITÉ

La confiance que vous nous avez renouvelée aux dernières élections est un des carburants pour mener à bien les projets. De la mise en accessibilité à la remise en état du city parc, la lutte contre les feux de chantiers et les déchets sauvages, les dossiers sont ouverts, les commissions travaillent. Un 4^{ème} adjoint vient d'être nommé suite au déménagement de M. Demay, et cette nouvelle arrivée maintient le dynamisme de l'équipe.

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions, vos difficultés à votre convenance sur rendez-vous, ou par le mail contact@ville-angervilliers.fr

La crise sanitaire, si elle a mis notre vie classique au ralenti, les services ne se sont jamais arrêtés. Le lien est permanent depuis plus d'un an avec les populations fragiles et a permis de faciliter l'accès à la vaccination. Toutes les adaptations exigées par le ministère de l'éducation nationale ont été mises en place et continuent d'être suivies et appliquées.

Nous espérons rencontrer tous les nouveaux habitants, de ceux arrivés en 2020 au plus récents, notamment grâce à l'accélération de la vaccination.

Nous avons hâte de reprendre les sorties et les rencontres avec nos aînés qui sont d'ailleurs ici mis à l'honneur pour certains, d'autres seront invités à nous faire partager leur expérience. Le temps, les jours, les mois sont longs pour tous.

Le courage et le respect des consignes dont vous avez fait preuve durant toute cette année ne nous a pas échappé et c'est pour cela que notre commune, n'a pas gonflé les chiffres départementaux. Nous déplorons 2 décès, mais nous nous réjouissons de la survie de ceux qui ont malheureusement été affectés par ce virus. Nos pensées pour vous qui pleurez vos défunts en dehors de notre commune sont sincères.

Nous sommes très heureux de pouvoir continuer à servir nos administrés malgré les diverses tentatives à nous ralentir. Vous serez libre de tirer vos propres conclusions dans les extraits ci- après.

REQUÊTE POUR ANNULATION DES ÉLECTIONS

Au lendemain des élections, une protestation en annulation de la réélection de la liste conduite par Mme Boyer a été adressée. Il y était notamment question d'incitation au vote par procuration et de harcèlement des co-listiers, et/ou des administrés. De plus, la crise sanitaire était pointée comme responsable du taux d'abstention.

En l'espèce, le tribunal administratif, après avoir analysé les pièces, dresse les conclusions suivantes :

[...], le niveau de l'abstention constatée à Angervilliers ne peut pas être regardé comme ayant altéré la sincérité du scrutin.

[...], en l'absence d'éléments circonstanciés permettant d'établir des allégations de harcèlement [...], au contraire, plusieurs témoignages produits démentant l'existence de telles pressions, le message « sms » envoyé par Mme Boyer à ses co-listiers ne saurait, à lui seul, être regardé comme constitutif d'une manœuvre.

[...], le grief tiré d'une entrave au libre choix et au secret du vote ne peut qu'être écarté.

Le 24 septembre, les conclusions du tribunal administratif ont donc été les suivantes : « La protestation est rejetée ».

SAISIE DU JUGE DES RÉFÉRÉS POUR LES TRAVAUX PARC DU CHÂTEAU

Le 20 octobre 2020, le juge des référés a été saisi d'une requête en annulation de travaux de pose de grilles métalliques, et en vérification de la conformité et de la complétude du dossier de travaux du Parc du Château.

Par ordonnance du 2 décembre 2020, le juge a ordonné ce qui suit :

La requête [...] est rejetée

[...] est condamné à une amende de 1 000 euros en l'application de l'article R. 741-12 du code de justice administrative

En effet, la demande en référé s'appuie sur le code de justice administrative et notamment l'article L.521-1 et 521-2 faisant état de la notion d'urgence et d'illégalité d'actes administratifs signalés. Par ailleurs, l'article L.522-3 du même code précise le caractère manifeste d'urgence et précise l'instance compétente dont relève l'infraction. A ce titre, et aux termes de l'alinéa R.522-1 dudit code, la requête doit [...] justifier de l'urgence de l'affaire. Au regard de tous ces éléments juridiques, la requête a été déclarée manifestement irrecevable et comme présentant un caractère abusif.

AFFAIRE HARCÈLEMENT MORAL PAR ANCIENNE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Les conclusions rendues le 29 mars 2021 font état du rejet de la requête et libère Mme Boyer de toute accusation.

Rien n'altère notre volonté d'agir dans la continuité !



Traditionnellement nous vous annonçons les événements à venir. La crise sanitaire nous tient en haleine et les dates restent en suspens.

Nous serons heureux de vous informer du retour des diverses festivités dès que cela sera possible !

Si les conditions le permettent nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le 4 septembre et soyons fous à la journée du patrimoine à la fin du mois de septembre !

Prenez soin de vous !

SOUTENEZ VOS ASSOCIATIONS !

MAINTENEZ VOS COTISATIONS !

Essonne verte, Essonne propre le 6 juin 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Numéros d'urgence

ÉLU ASTREINTE TECHNIQUE*	06 45 79 24 35
ASTREINTE Régie de l'Eau	01 85 46 17 99
SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
N° de SECOURS unique EUROPÉEN	112
MAISON MÉDICALE DE GARDE - Orsay	01 64 46 91 91
PHARMACIE DE GARDE : Coordonnées affichées à notre pharmacie ou au Commissariat d'Arpajon	01 69 26 19 70
SOS Médecins	0826 88 91 91

*7j/7, en dehors des horaires d'accueil téléphonique de la mairie : animaux errants, inondations, feux, accidents de la route, catastrophes naturelles.